



## **Déclaration liminaire du Sgen-CFDT LIMOUSIN**

*CTSD Haute-Vienne du 29 janvier 2021*

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La réunion de ce CTSD, le premier de l'année 2021, s'inscrit dans le contexte sanitaire difficile dont nous souffrons tous et qui se poursuit depuis de longs mois.

A l'heure où nous parlons, nous sommes encore dans l'attente d'un éventuel reconfinement imminent, sans que ne soit connu le sort des écoles ni même celui de l'organisation des vacances d'hiver.

Le Sgen-CFDT, qui partage la préoccupation du maintien de l'ouverture des établissements scolaires, dans le respect de la sécurité de chacun, apprécie que les services utilisent les moyens technologiques pour nous permettre d'assister à ce CTSD en visioconférence et vous en remercie. Cela nous permet ainsi d'exprimer ici notre inquiétude, et notre désaccord, sur la vision des moyens accordés à l'éducation de nos enfants. Le gouvernement semble conscient de la nécessité de laisser nos jeunes aller en classe. On ne peut donc comprendre que cette nécessité en apparence reconnue se fasse avec toujours moins de moyens, dans le second degré en particulier cette année.

Nous sommes avant tout très inquiets face aux conséquences des suppressions des heures postes dans le second degré, où 23 postes seront supprimés malgré une hausse des effectifs d'élèves, compensés faussement par une augmentation des heures supplémentaires imposées à nos collègues. Le recours aux HSA, qui concerne la majorité des professeurs, qui ne peuvent en refuser deux par semaine sauf motif impérieux de santé, permet de réaliser des économies budgétaires depuis de trop longues années.

Suppressions répétées de postes et recours aux HSA : le renoncement à l'amélioration des conditions d'enseignement et donc d'apprentissage pour les élèves, semble acté et ne plus susciter de débat parmi ceux qui ont le pouvoir politique d'en décider. Le sentiment de mépris de la part du ministre actuel est fort chez les collègues. L'implication de chacun pour trouver des solutions dans le cadre des confinements ou des protocoles successifs aurait pu trouver une reconnaissance concrète dans les moyens étudiés aujourd'hui.

Ce n'est hélas pas le cas, preuve en est également le recours massif aux contractuels, et ce désormais même dans le premier degré, alors qu'un recours aux listes complémentaires des concours aurait été une solution préférable que demandaient unanimement les OS.

Remercier à l'occasion les enseignants par de simples mots, de préférence sur BFM TV ou dans les matinales radio devenues le principal canal d'information des personnels, est à l'évidence tellement plus facile et beaucoup moins coûteux.

Le levier choisi pour faire des économies est donc l'augmentation drastique des heures supplémentaires. Autrement dit, pour financer des classes à effectif réduit en maternelle et en élémentaire, ce qui est très positif, nous réduisons les moyens pour les élèves les plus en difficulté dans les collèges et lycées.

Au niveau des chiffres, pour éclairer ce tour de passe-passe, permettez-nous de prendre quelques instants afin de détailler les choses très précisément et montrer l'étendue de la supercherie.

Pour les salariés du secteur privé, les heures supplémentaires sont payées 25% de plus qu'une heure "classique". Dans l'éducation nationale, c'est l'inverse. Ainsi, une heure supplémentaire est payée 20% de moins qu'une heure poste dès l'échelon 7. La situation est encore pire en REP+, où seules les heures postes sont pondérées. Une collègue à l'échelon 8 en REP+ voit son heure supplémentaire payée 32% de moins que ses heures postes. Et pour un collègue au 4ème échelon de la hors classe en poste en BTS, son heure supplémentaire vaut à peine la moitié d'une heure poste. La moitié ! Ce rééquilibrage se fait donc en payant moins bien les professeurs du second degré, et en réduisant les moyens des collèges et lycées en difficulté.

Autant gérer de manière transparente le manque de moyens, imposé à tous et dont on aimerait qu'on le présente tel qu'il est : une gestion du manque, récurrente et harassante.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette instance, à savoir la carte scolaire du premier degré, nous déplorons que la dotation de la Haute-Vienne ait été revue à la baisse par la Rectrice, de 8 à 4 postes, du fait *objectif* du retard de rattrapage ces dernières années de son taux P/E par rapport à la moyenne nationale et à ceux de nos voisins qui restent bien plus élevés. Certes la Creuse et la Corrèze auraient subi une baisse plus importante de leurs moyens dans un contexte difficile de forte ruralité et d'éclatement géographique des écoles, mais cela est également le cas pour une très grande partie de la Haute-Vienne, qui ne se réduit pas à sa ville-centre, loin de là.

Le projet de carte scolaire que vous proposez comporte donc, nous le regrettons, de très nombreuses fermetures de classe pour permettre les ouvertures indispensables à certains endroits en tension et les mesures gouvernementales imposées d'allègement en GS, en REP notamment.

Nous déplorons également que la demande du collectif RASED, dont nous faisons partie ainsi que les autres OS présentes, de créer des postes spécialisés afin de permettre d'avoir des RASED complets sur tout notre territoire (1 maître G, 1 maître E et 1 psy-EN) n'ait pu être entendue faute de moyens suffisants et surtout de volonté politique.

Merci de votre attention.